

LICENCE 2 ET 3 « DOCUMENTATION » SPÉCIALISATION « IMAGE »

La spécialisation *Image* de la licence *Documentation* permet d'acquérir progressivement des savoirs, savoir-faire et savoir-être spécifiques orientés vers les métiers de l'image fixe et/ou animée. Le choix qui se fait en deuxième année de licence est préparé par un premier aperçu de l'environnement professionnel offert par la première année. À l'issue de la licence 3, les étudiants ayant choisi cette spécialisation maîtrisent la culture liée à l'image et les compétences professionnelles permettant de :

- constituer des fonds d'images fixes et animées ;
- mettre en œuvre la gestion et le traitement documentaire de ces fonds ;
- valoriser ces fonds ;
- connaître l'environnement professionnel, institutionnel et juridique spécifique au secteur de l'image.

ORGANISATION

La licence *Documentation* spécialisation *Image* repose sur des enseignements théoriques et pratiques assurés par des universitaires et des intervenants professionnels. Des rencontres, des visites et des travaux pratiques sur site au cours de la deuxième année et un stage d'application obligatoire de 8 semaines en troisième année approfondissent les liens avec le terrain professionnel.

Les enseignements communs permettent l'acquisition de la culture et des techniques documentaires communes à l'ensemble des métiers préparés par la licence *Documentation*.

PROGRAMME DE LA SPÉCIALISATION

Licence 2

Semestre 4

- UE 402 (48 H – 7 ECTS) | **ICONOGRAPHIE** : histoire de la photographie, recherche iconographique, expositions.

Licence 3

Semestre 5

- UE 502 (48 H – 6 ECTS) | **CONSTITUER ET ANIMER UN FONDS AUDIOVISUEL 1** : histoire du cinéma et de la télévision.
- UE 503 (48 H - 6 ECTS) | **CONSTITUER ET ANIMER UN FONDS AUDIOVISUEL 2** : histoire du cinéma américain et du cinéma d'animation, constitution d'un fonds audiovisuel (méthodologie, sources, aspects juridiques, animation, programmation).
- UE 505 (48 H – 3 ECTS) | **PROJET IMAGE**.

Semestre 6

- UE 602 (48 H – 6 ECTS) | **ANALYSE DOCUMENTAIRE DES IMAGES FIXES ET ANIMÉES** : indexation, catalogage, métadonnées.
- UE 603 (48 H – 6 ECTS) | **GESTION D'UNE PHOTOTHÈQUE** : gestion d'une photothèque numérique, conservation/restauration des images fixes.
- **STAGE D'APPLICATION** obligatoire de 8 semaines dans le service image ou audiovisuel d'une bibliothèque, un service audiovisuel, un service iconographique, une photothèque.

POURSUITE D'ÉTUDES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

La spécialisation *Image* de la licence *Documentation* permet aux étudiants d'envisager une insertion professionnelle dès l'obtention de la licence 3 ou une poursuite des études en master 1 *Information* du département Documentation, Archives, Médiathèque et Édition.

Les principaux débouchés se situent :

- dans le secteur public avec les concours d'assistant et assistant principal de conservation du patrimoine et des bibliothèques, de bibliothécaire et conservateur de la fonction publique territoriale (filère culturelle, spécialité bibliothèques) et ceux d'assistant des bibliothèques, bibliothécaire adjoint spécialisé, bibliothécaire et conservateur de la fonction publique d'État ou sur des emplois de vidéothécaire dans un centre culturel (vidéothèque, centre d'art, musée, école d'art), d'archiviste audiovisuel (chaînes publiques de télévision, cinémathèques, INA...), de responsable d'une photothèque publique ou de chercheur iconographe attaché à une institution publique ;
- dans le secteur privé sur des emplois de vidéothécaire dans le secteur associatif ou dans une bibliothèque de comité d'entreprise, d'archiviste audiovisuel (chaînes privées de télévision, maisons de production...), de responsable d'une photothèque privée, de chercheur iconographe free lance ou attaché à une entreprise.

OÙ NOUS TROUVER

Département Documentation, Archives, Médiathèque et Édition (DDAME)

Université Toulouse - Jean Jaurès

5 allées Antonio Machado - 31058 Toulouse Cedex 9

Bâtiment Olympe de Gouges — 05 61 50 41 90 — dam@univ-tlse2.fr — <http://dam.univ-tlse2.fr>